

Plan d'Action de Conservation (PAC):

Tieghemella heckelii (A.Chev.) Pierre ex Dubard

(Sapotaceae)

Statut UICN: En Danger

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Très grande arbre forestier, atteignant 50 m de haut. Feuilles alternes, pétiolées, sans stipules, groupées aux extrémités des rameaux ; limbe foliaire obovale ou obovale-elliptique, cunéé à la base, obtusément acuminé ou arrondi au sommet, de 7--18 cm de long et 3--7 cm de large, glabre, luisant en dessus, penninerve, à nervures latérales nombreuses, effacées. Fleurs 4-mères, longuement pédicellées, groupées par 1--3 à l'aisselle des feuilles ; calice à lobes ovales, de 3 mm de long ; corolle gamopétale, blanc verdâtre, à 8--16 lobes ; étamines 8 ; ovaire 8-loculaire. Fruits ovoïdes, atteignant 8--10 cm de long, 2--3-séminés, jaunes à maturité.



Distribution générale. Guinée, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon, Liberia, Nigeria, Sierra Leone.

Distribution en Guinée. Guinée Forestière : Mts Nimba, Mts Simandou, Mts Ziama et Diécké.

Récente récolte : Guinée : Loffa, *Adam 3451* ; Nimba Mountains, plot *Nimba Botanic Team 1088*; Ouest de Pic de Fon, *Diallo, B.S.B.23* ; Mt Ziama, *Haba, P.M SR*. Simandou Range, west of Pic de Fon, *Simandou record of presence 120*; Nimba Mountains *Jongkind, C.C.H. 8022*.



Fruits et graines

Habitat : Forêts denses

Phénologie :

Floraison : Janvier-Mai

Saison de fruits/ graines : Décembre- Février

Le statut de la population

Aucune donnée quantitative sur la population n'est disponible pour cette espèce. Il est connu de seulement dans les forêts denses des Pays tropical (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Gabon, Liberia, Nigeria et Sierra



Carte de la distribution régionale de *Tieghemella heckelii*

Leone). *Tieghemella heckelii* est relativement rare dans de nombreuses régions au Liberia, Côte d'Ivoire et Guinée elle est présente en faible densité, mais menacé par l'exploitation de la forêt, les graines sont dispersées par les éléphants, ce qui freine la régénération naturelle et il mérite d'y être protégé. Évaluée depuis 1998 sur la liste de l'UICN. Le nombre de sites n'est pas connu par pays, ainsi que le nombre d'individus matures. Une sous-population se trouve en Guinée forestière (Banko, Ziama et Yomou), mais le nombre d'individus matures n'est pas enregistré.

Identification des menaces à l'espèce

Menaces directes : Destruction de son milieu et de l'abattage sélectif.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion d'espèce et stratégies de conservation

Elle est présente en faible densité, mais menacé par l'exploitation de la forêt, les graines sont dispersées par les éléphants, ce qui freine la régénération naturelle. Encore de recherche au niveau de l'écologie y compris stockage des graines, diversité génétique et chimie sont nécessaires.

Protection *in situ* :

1. L'espèce se trouve dans les ZTIP du Massif de Ziama, Diécké, Mt Nimba et Mts Simandou. Recherche d'abord sur les sites similaires ainsi que les ZTIPS et recenser des individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site et de la superficie ;
2. Délimiter la superficie sur le terrain des sites (hors des ZTIPS) avec les autorités locales et la population riveraine ;
3. Faire un plan de gestion pour les sites et l'espèce en particulier ;
4. Présenter les données et les superficies pour l'accord des autorités locales ;
5. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création ;
6. Après l'obtention de l'acte, soutenir les autorités locales dans la protection de site.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) : le bois est commercialisé.

Protection *ex situ*:

- Propagation *ex-situ* : faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules ...)
- Translocation de plantes dans un site sécurisé Forêt classée, jardin botanique
- Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et propagation d'espèce. La graine est récalcitrante (elle meurt après le séchage), faite la

poussée juste après la récolte des fruits. Car les grains perdent le pouvoir germinatif au fur et à mesure qu'elles prennent de temps.

Législation

Cette espèce est sur la liste nationale des espèces protégées de l'exploitation commerciale. C'est recommandé d'avoir un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection du site de *Tieghemella heckelii* à N'zérékoré.

Formation

- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Eaux et Forêts et la population riveraine basés sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.
- Informer les jeunes écoliers sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Tieghemella heckelii* en particulier.
- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population.
- Faire la communication à la Radio locale de Nzérékoré, Lola, Beyla et Macenta pour la conservation de cette espèce.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Atelier régional africain (Conservation et gestion durable des arbres, au Zimbabwe, Juillet 1996) 1998. *Tieghemella heckelii*. La Liste rouge UICN des espèces menacées 1998: e.T33063A9754347. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.1998.RLTS.T33063A9754347.en>

Couch, C., Cheek, M. et van der Burgt, X. 2018. Évaluation de ZTIP : Montagnes sud de Simandou, Préfectures de Beyla et Macenta. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., Cheek, M., et Haba, P. (2018). Évaluation de ZTIP : Forêt Classée de Ziama, Préfecture de Macenta. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., Cheek, M., Suter, J. et Jongkind, C. (2018) Évaluation de ZTIP : Les Montagnes de Nimba, Préfecture de Lola. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Haba, P. et Couch, C. (2018). Évaluation de ZTIP : Forêt Classée de Diéké, Préfecture de Yomou. <http://www.herbienguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

West African Plants: A photo Guide. <http://www.westafricanplants.senckenberg.de/>